

Dépôt de deux plaintes contre l'opérateur de téléphonie mobile Bouygues Telecom et X.

[21 Mai 2008, Next-up news nr 589 :](#)

« Il y a une zone dans la forêt de Rhodon où c'est possible. Je veux virer toutes les antennes pour qu'elles soient à 300m des habitations » Claude Génot, nouveau Maire de Chevreuse.

Ce qui devait arriver est arrivé et ce n'est que le début des plaintes, les déclarations de Monsieur Olivier Merckel "le pompier de service" de l'AFSSET n'y changeront rien, pire elles ne font que retarder l'inéluctable. « A ne vouloir rien céder on perd tout », face aux évidences ce ne sont pas les milliards d'euros des opérateurs et le lobbying qui y changeront quelque chose, ce n'est maintenant plus qu'une question de temps pour que le masque tombe sur les responsabilités de ce scandale sanitaire savamment orchestré ; la vérité va bientôt apparaître au grand jour. Ceux qui ont en charge des responsabilités et qui font perdurer par mille et un stratagèmes l'assainissement salubre porteront une lourde responsabilité, il faut qu'ils sachent, fussent-ils ministre, que nous ferons tout ce qu'il est possible afin qu'ils rendent des comptes à la justice des hommes.

Soutenu par [l'association HARPE](#) de Chevreuse la Famille de Roselyne Roeland domiciliée au quartier du Rhodon à Chevreuse (Yvelines) a porté plainte en justice au pénal contre BOUYGUES Télécom et X par devant le parquet de Versailles pour "administration de substance nuisible".

En effet Juliette et Caroline leurs jumelles de 17 ans souffrent de diverses pathologies (dermatologiques, troubles cardiaques, du sommeil, etc...) ceux-ci sont caractéristiques d'une exposition aux irradiations des Radio Fréquences Hyper Fréquences artificielles micro-ondes d'antennes relais de téléphonie mobile.

La plainte déposée par Me Richard Forget, qui est une première, se fonde sur des certificats médicaux du Médecin datés de 2006 et de 2007, qui a eu le courage de stipuler noir sur blanc son intime conviction. Sur l'un de ces certificats, il est indiqué que les troubles cardiaques de Juliette " . . . sont susceptibles d'être en rapport avec la promiscuité d'une antenne de téléphonie mobile ou aggravés par cette proximité".

[\[Voir les certificats de Juliette et de Caroline\]](#)



Une seconde plainte au civil pour « trouble anormal de voisinage », a simultanément été déposée par Me Richard FORGET, représentant plusieurs habitants du quartier du RHODON. Cette plainte oppose plusieurs riverains des antennes relais aux propriétaires du site (le Bailleur) et à l'opérateur BOUYGUES Télécom.

La famille Roeland et les riverains qui sont maintenant plus soudés que jamais, se battent depuis plus de 4 années sans succès notamment faire déplacer les Antennes Relais et le Répéteur Hertzien de l'opérateur que BOUYGUES Telecom à au moins trois cent mètres de toute habitation.

Les mesures des irradiations artificielles des HyperFréquences micro-ondes en libertés dans l'environnement, qui ont été réalisées par l'association Robin de Toits sont d'environ 3V/m soit

30 000 $\mu\text{W}/\text{m}^2$, celles dites officielles réalisées par un organisme agréé les années précédentes sont d'environ 0,31 V/m pour la fréquence GSM 1800 MHz soit 300 $\mu\text{W}/\text{m}^2$.

[\[Voir le rapport de mesures officielles de l'irradiation électromagnétiques artificielles micro-ondes\]](#)

Bouygues Telecom communique donc aux médias 0,31 V/m soit 300 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ ce qui serait évidemment . . . parfait puisque en dessous des valeurs recommandées par le rapport du consortium BioInitiative de [0,6 V/m soit 1000 \$\mu\text{W}/\text{m}^2\$!!!](#)

D'ailleurs c'est à se demander comment la téléphonie mobile fonctionne à une telle valeur de 0,31 V/m puisque d'après les dires de Monsieur Alain Liberge, le représentant d'Orange France : *"Il n'y a aucun endroit au monde ou l'on sait faire fonctionner un réseau de téléphonie mobile avec des antennes limitées à 0,6V/m, cela n'existe pas . . ."*

[\[Extrait vidéo de l'interview d'Alain Liberge d'Orange France\]](#)

La station de base d'antennes relais de Chevreuse est implantée depuis son début contre la volonté des riverains sur une cheminée désaffectée au fond d'un jardin privé . . . avec un bail. Elle comporte actuellement des antennes relais panneaux cellulaires mono bande 2 fréquences 1710 à 1880 MHz.

L'autorisation d'installation de l'UMTS a été accordée en Juillet 2008 !! pour 3 fréquences de 1900 MHz à 2140 MHz, ceci malgré les relations conflictuelles des Riverains et de la Municipalité envers Bouygues Telecom et le Baïlleur.

En ce qui concerne le [Répéteur Hertzien et son faisceau en 38/39 GHz](#), mieux vaut pas en parler, car nous pensons comme des milliers en France, jusqu'à preuve du contraire, qu'il est sans étude de servitude légale, publication et affichage !!!

Rappelons que les irradiations notamment par réflexions des Répéteur Hertzien produisent des pathologies dermatologiques, notamment des rougeurs et démangeaisons. [\[Collège de Betz\]](#)

La ville de Chevreuse est au centre du Parc Naturel Régional, dans un environnement superbe qui demande toujours plus d'attention mais impose des contraintes. Le quartier pavillonnaire de Rhodon est entouré de collines boisées, il semblerait que ce soit la présence du Parc Naturel de Chevreuse qui est bloqué un autre lieu d'installation.

Ceci est paradoxal, car c'est justement en plein milieu d'un autre parc naturel dans les Alpes (France) qui porte le même nom (Chevreuse) que [Claire et Christophe](#) avaient fait il y a de cela quelques mois une grève de la faim et se battent toujours pour faire repositionner un monstrueux pylône d'antennes relais . . .

Par contre une chose est sûre, maintenant la prise de conscience des effets délétères des antennes relais est entendue, il y a des signes qui ne trompent pas, malgré plusieurs enregistreurs vidéos à disque durs en lignes, il est maintenant . . . impossible pour Next-up organisation d'enregistrer tous les reportages télévisés ou radio traitant de la problématique des effets biologiques et sanitaires sur le vivant des antennes relais.

D'autres plaintes ciblées et pas des moindres sont en instructions . . .

Le seul problème : [le financement, merci de votre aide.](#)